



# Le diabète de type 2 au-delà des lignes directrices



**P**OURQUOI UN NUMÉRO sur le diabète, puisque les lignes directrices ont été publiées il y a environ deux ans ? Laissez-moi vous donner quelques chiffres tirés du rapport du commissaire à la santé et au bien-être du Québec paru en 2009. La prévalence de cette maladie atteignait 7,1 % dans la population comparativement à 4,9 % en 2000. Plus d'un patient diabétique sur trois s'est déjà rendu à l'urgence tandis que près d'un sur quatre a été hospitalisé durant la dernière année. Cette clientèle consulte jusqu'à deux fois plus souvent un médecin de famille et de deux à trois fois plus souvent un spécialiste, comparativement aux personnes qui ne sont pas atteintes de diabète.

Avec qui collaborer pour ce numéro ? Travaillant au sein d'un groupe de médecins de famille, j'ai décidé de lancer l'invitation aux membres de mon GMF. En quelques jours, nous avons rassemblé une équipe multidisciplinaire afin d'aborder le sujet sous différents angles. Voilà qui illustre bien l'importance d'unir nos compétences dans le suivi de tels patients. C'est pourquoi ce numéro sur le diabète ira bien au-delà des lignes directrices de l'Association canadienne du diabète.

Bonne lecture !

*Carl Fournier*  
**Omnipraticien**

**Agrement.** La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

**Post-test.** Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ ou remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.